

## **Elias Sanbar**

*Exilé palestinien. A dirigé, de 1993 à 1996, la délégation palestinienne aux négociations sur les réfugiés. Fondateur de la Revue d'études palestiniennes. Membre du Conseil national palestinien depuis 1988.*

«Le droit à la patrie n'est pas négociable». Propos recueillis par Dominique Lagarde, L'Express - 14/09/2000

- *En 1948, lorsque vous quittez Haïfa, où vous êtes né, vous n'avez que quelques mois. Plus tard, vous écrivez que, pour votre génération, la Palestine a été perçue comme un «trou noir»...*

- La Palestine a été effectivement perçue, dans l'exil, comme un «trou noir», non seulement par ceux de ma génération, trop jeunes pour avoir des souvenirs et des images précises des lieux qu'ils avaient quittés, mais aussi par beaucoup de réfugiés plus âgés. Ce que vivent les Palestiniens de 1948 - contrairement à ce qui se passera en 1967 - n'est pas une occupation, mais une disparition. La Palestine est perçue comme un territoire englouti. Elle est absente. C'est parce qu'on est sur ce registre que va se mettre en place, dans l'exil, tout un mécanisme de sauvegarde et de reconstitution systématique des lieux, dans la mémoire, dans le discours et même dans l'espace, à travers leur reproduction. Les camps de réfugiés se sont ainsi spontanément organisés, dans leur topographie même, en fonction du paysage disparu. Tel camp représente une parcelle de la Galilée, tel autre la région de Tibériade. Les quartiers y reproduisent la structure des villages. Tout est fait pour préserver les réseaux sociaux. Le pays étant vécu comme englouti et disparu, l'enjeu, conscient et inconscient, est celui de sa réémergence. Pour qu'il puisse ressortir, il faut qu'il reste intact. Il faut donc tout faire pour le conserver tel qu'il était au moment où il a disparu.

- *Mais les jeunes générations n'ont pas cette mémoire géographique...*

- Cinquante ans plus tard, à la cinquième génération de l'exil, les enfants peuvent reconstituer de mémoire, dans les moindres détails, des lieux qu'ils n'ont jamais vus. Et ce qui est plus fondamental encore, c'est que la société s'efforce toujours de se conserver en l'état, comme si elle était «gelée». Tout est fait pour sauvegarder le monde d'avant. Parce que les Palestiniens ont le sentiment qu'une altération de ce monde ancien signifierait, forcément, encore plus d'absence, qu'elle les ferait sombrer plus encore dans la noyade. S'il fallait résumer en une formule notre combat de ce demi-siècle, je dirais que les Palestiniens ont passé les cinquante dernières années à essayer de revenir de l'absence. C'est ainsi que les réfugiés palestiniens entendent l'idée du Retour.

- *D'où l'importance de la reconnaissance mutuelle, qui intervient à Oslo, en 1993...*

- Absolument. La reconnaissance mutuelle est fondamentale. Avant Oslo, la réémergence de la Palestine engloutie, gommée du monde et des livres de géographie, était vécue par les Israéliens comme l'annonce de leur disparition à venir. Ils avaient la conviction que, si les Palestiniens existaient de nouveau, ils ne pourraient plus, eux, exister. Les Palestiniens, de leur côté, refusaient de reconnaître l'existence de ceux qui les avaient fait disparaître. A Oslo, les uns et les autres ont accepté l'idée que la présence de l'autre ne signifiait pas forcément leur propre absence. «Tu peux être présent sans que pour autant je sois acculé à disparaître»: ce passage-là est à mon avis fondamental. Les Palestiniens ont également accepté de partager leur patrie, sans pour autant renoncer à sa définition. C'est une approche qui est fondée sur la distinction des notions de «patrie» et d'«Etat». La Palestine reste notre patrie. C'est une réalité que nous ne renierons jamais. En revanche, nous sommes prêts à envisager que notre Etat ne recouvre pas l'ensemble de notre patrie.

- *Pourquoi les Palestiniens ont-ils mis si longtemps à accepter ce partage, dans des conditions finalement plus défavorables que celles qui leur étaient initialement proposées ?*  
- Le 29 novembre 1947, lorsque l'ONU propose de partager la Palestine, les Palestiniens sont chez eux. Ils sont environ 1,4 million, face à quelque 600 000 colons juifs, venus d'Europe dans leur immense majorité. Lorsque les Nations unies leur disent qu'ils doivent céder la moitié de leur patrie à ces 600 000 nouveaux venus, il est assez compréhensible qu'ils s'y opposent. Le partage accepté aujourd'hui n'est pas l'enfant de la résolution de 1947. Il est le fruit d'une évolution.

- *Il y a une controverse sur les raisons qui ont poussé les Palestiniens à cet exode massif de 1948. L'histoire officielle israélienne souligne le rôle joué par les régimes arabes de l'époque, qui auraient encouragé les Palestiniens à partir. De votre côté, vous affirmez qu'il y a eu une expulsion massive et une «stratégie de la terre vidée», voulue et organisée par les autorités juives...*

- Nous, historiens palestiniens, avons très tôt commencé à étudier les circonstances de cet exode. Mais nos travaux n'ont été pris au sérieux qu'à partir du moment où certains historiens israéliens ont commencé, de leur côté, à mettre en question le discours officiel sur la genèse de l'histoire d'Israël pour se rapprocher de nos thèses. Ce sont malheureusement les vainqueurs qui, dans la plupart des cas, imposent leur version de l'Histoire. C'est une réalité qui n'est pas propre au conflit israélo-palestinien. Mais elle a été particulièrement douloureuse dans le cas des Palestiniens, qui ont été rendus coupables de leur propre malheur. Ils étaient à la fois coupables d'avoir été là, chez eux, sur la terre convoitée par les colons, et coupables d'être partis! Les «nouveaux historiens» israéliens ont réussi à fissurer ce mythe. Même s'ils restent encore minoritaires, ils ont semé un doute dans une société qui était jusque-là convaincue que sa légitimité était sans faille. Leur mérite est d'autant plus grand qu'il a fallu qu'ils se fassent eux-mêmes violence.

- *Pourquoi cela ?*

- Né en réponse à la Shoah, Israël fut perçu dès le départ comme un Bien absolu en réponse à un Mal absolu. Il est, dès lors, extrêmement difficile pour des Israéliens d'accepter l'idée que leur Bien absolu a été bâti sur une injustice faite à un autre peuple. Les historiens israéliens qui ont brisé ce tabou n'ont pas seulement fait avancer le débat historique. Ils ont accepté de remettre en question quelque chose de très intime, qui touche à leur relation à la nation israélienne. Cela n'est pas un hasard si ce débat s'est amorcé en Israël après la guerre de 1967, au moment de l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza. On peut comparer cette situation à celle des Etats-Unis, qui ont commencé à se poser la question de leur «histoire indienne» pendant la guerre du Vietnam. L'Amérique désormais «vide d'Indiens», installée dans sa conviction de représenter la quintessence du Bien, ne pouvait se mettre à la recherche de ses fantômes que si elle était confrontée à une guerre «sale» de conquête qui ne menaçait pas son existence. Je crois qu'il s'est produit, en Israël, un phénomène assez comparable.

- *En 1996, vous vous rendez, pour la première fois, sur la terre de vos ancêtres, notamment à Haïfa, où vous êtes né. Que gardez-vous de ce premier voyage?*

- Ce voyage a été un choc, sur le plan personnel. J'ai eu dès mon arrivée le sentiment étrange que, si je ne me souvenais plus des lieux, eux me connaissaient. Cela a été une expérience très forte. J'avais l'impression d'être dans un endroit très familier et je me sentais étrangement en symbiose avec les éléments naturels, qu'il s'agisse des arbres ou des pierres. Pas un seul instant je n'ai eu le sentiment d'être un visiteur.

- A 20 ans, vous rêviez d'une Palestine «libérée». Aujourd'hui, l'Autorité palestinienne contrôle un peu plus de la moitié des territoires occupés en 1967. Le futur Etat aura forcément une souveraineté limitée. On est loin du rêve...

- J'ai effectivement d'abord milité, comme tous les intellectuels palestiniens de ma génération, pour une Palestine démocratique et laïque. Il ne s'agissait pas de jeter les juifs à la mer, mais de concevoir un Etat dans lequel tous les citoyens auraient eu les mêmes droits et les mêmes obligations, et dans lequel la religion aurait été considérée comme une affaire personnelle, que l'on soit musulman, chrétien ou juif. Ce projet s'est rapidement avéré irréalisable. A mes yeux, il reste un idéal. Il n'y a pas de plus belle conception de l'Etat que celle d'un Etat laïc où tous les citoyens sont égaux en droits. Mais, avant d'aboutir, éventuellement, à l'idéal vers lequel on tend, il y a des cheminements nécessaires ou imposés. Avec les Israéliens, nous allons peut-être vers la paix. Mais nous ne sommes pas encore dans la réconciliation, et il reste même, de ce point de vue là, beaucoup à faire. Il nous faut d'abord apprendre l'art d'être voisins. Peut-être alors une réconciliation réelle deviendra-t-elle possible, qui rendrait de nouveau envisageables tous les projets, même les plus généreux.

- *Quelles sont, pour vous, les conditions de la réconciliation?*

- Il y en a une qui est essentielle à mes yeux, c'est celle de 1948. Les Palestiniens doivent entendre une reconnaissance du tort et de l'injustice qui leur a été faite. Les réfugiés de 1948 n'ont-ils pas, précisément, le sentiment de faire un peu figure d'oubliés de la paix? Ressentent-ils le futur Etat palestinien comme le leur? Ils ressentent cet Etat palestinien comme le leur, et cela sans l'ombre d'un doute. Mais ils sont effectivement très inquiets. Ce qui est en jeu, lorsqu'on aborde la question des réfugiés de 1948, c'est celle des origines. Il ne faut pas attendre d'un peuple qu'il abolisse son histoire et sa mémoire. Ni qu'il négocie son droit à sa patrie. Du point de vue palestinien, le droit au retour n'est donc pas négociable. Son application, en revanche, est négociable. Dans cette notion de «droit au retour», il y a une composante morale qui est essentielle. Les réfugiés de 1948 vivent aujourd'hui encore dans la peur de disparaître. Ils ont le sentiment que ce sont eux qui ont payé le prix le plus lourd. Contrairement à ce que l'on croit, la question des réfugiés de 1948 n'est pas moins difficile que celle de Jérusalem. Je ne crois pas qu'elle soit pour autant insoluble.

- *La question de Jérusalem l'est-elle?*

- Aucune question n'est insoluble. Mais la négociation, en ce qui concerne Jérusalem-Est, ne doit pas se situer sur un plan religieux ou affectif. Il s'agit d'un territoire occupé auquel doit s'appliquer la résolution 242, qui est applicable à l'ensemble des territoires occupés en 1967. La négociation doit rester sur ce terrain-là. Parce que le reste n'est fondamentalement pas négociable. Qui peut prétendre en effet mesurer, et sur quels critères, l'attachement des juifs à tel ou tel lieu et des Arabes à tel ou tel autre?

- *La question de Jérusalem, ville sainte pour les trois grandes religions du Livre, peut-elle vraiment être négociée par les Israéliens et les Palestiniens et eux seuls ?*

- S'il s'agit de discuter de l'accès aux Lieux saints, toutes les religions sont effectivement concernées. En revanche, s'il s'agit de négocier l'évacuation d'un territoire occupé, ni le Vatican ni les autres autorités religieuses n'ont à intervenir. Tant qu'on continuera à entretenir, sur Jérusalem, cette confusion entre le séculier et le religieux, on ne pourra pas s'en sortir. Il faut absolument en revenir à une négociation territoriale, en quelque sorte «laïque».

(...)